

N/REF : 21/10/2024 17H40 C:000053 I:02605
V/REF : AC/C03827
V/Email reçu le Lundi 21/10/2024 a 17H40

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. CTH
IMMEUBLE : CH THOUAR - CTH
LOTISSEMENT MONTUAL

35590 LA CHAPELLE THOUARAUULT

Rennes, le

03 Décembre 2024

Référence Marché: 020015-PBS-001-Lot 9 Villejean

LOCALISATION : ALLEE MONTUAL - M. BERENICE 06 51 13 19 04

LOGEMENT N° 010217, PORTE N°7, REZ DE CHAUSSÉE, TYPE 2

MOTIF : SURCONSOMMATION EAU SIGNALÉ PAR LA SAUR - RECHERCHE DE FUITE

Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 29/10

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

RECHERCHE DE FUITE

COUPURE D'EAU INTERIEUR

TEST MANOMETRE

CONSTAT : AUCUNE FUITE SUR RÉSEAU SANITAIRE A L'INTERIEUR DE LA MAISON

COUPURE D'EAU EXTERIEUR

CONSTAT : FUITE SUR LE PLYMOUTH ENTRE LE REGARD EXTERIEUR ET LA MATRICE

D'EAU DANS LA MAISON

NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 18/11

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

COUPURE D'EAU

PASSAGE D'UN PER DIA 12 DANS PLUMOUTH DIA 20

RACCORDEMENT AU COMPTEUR

RACCORDEMENT A LA VANNE D'ARRET GÉNÉRALE DANS LA MAISON

REMISE EN EAU

CONTRÔLE BONNE ÉTANCHÉITÉ BON FONCTIONNEMENT

NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 19/11/24 a 15H55 M. E ROCHE

MG LGESTION Email envoyé le 30/10/24 a 12H02 M. E ROCHE

PRÉVOIR CHEMISAGE 20M DE PER DE 12 OU 16
PRÉVOIR POMPAGE ET NETTOYAGE DU REGARD COMPTEUR
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBS007-Recherche fuite EF-EC/chauf.appa.	1	103,96	103,96
20,00	PBS004-Rempl.tuyauterie PVC /Ml	2	30,64	612,80
1,00	PBS011-Pass.tuyau.en appara.(perc./reb.)	2	262,65	262,65
TOTAL H.T.				979,41
T.V.A. a 10,00%				97,94
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1077,35</u>

Valeur en votre reglement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

AIGUILLON Construction
AIGUILLON Villejean-StMa
Agence Villejean - Pays St Malo
55 Cours J.F. Kennedy
35000 RENNES
Emetteur : MR Emmanuel ROCHE
email : eroche@aiguillon.com
tél : 0299547093 portable : 0785601741

ENT SERVIMO - SHBIR

9 rue de la Donelière

35000 RENNES

Travaux à réaliser entre le 21/10/2024 et le 29/10/2024

mail : ouest@servimo.fr

Marché n°020955 - PBS - 001

tél : 0230212770

fax: 0963557029

Prestation Parties Privatives

RESIDENCE MONTUAL (CTH - 01 - 07)

RUE DE MONTUAL

35590 LA CHAPELLE-THOUARAULT

logement n° 010217, porte n°7, Rez de chaussée, Type 2

Occupant actuel : MR BERENICE Steeve 059208/38

domicile : bureau : portable : 0651131904

Quantité

Rech Fuite eau Fr/Ch Pla (PBS006)

1,00 FFT

Recherche de Fuite eau froide ou eau chaude sanitaire ou chauffage en plancher (sol)

La SAUR a informé la locataire du surconsommation possiblement liée à une fuite

Merci d'effectuer une RDF en ce sens.

Veuillez vérifier les résultats du RAAT ci-joint et appliquer les modes opératoires SS4 si nécessaire.

Virement Fournisseurs
Paiement à 30 jours

La TVA à taux réduit est applicable en vertu de l'article 24 de la loi de finances 2004, car ces travaux concernent des locaux d'habitation achevés depuis plus de 2 ans.

La facture liée à cette prestation devra impérativement faire figurer la référence du bon de commande C03827 et être envoyée par courrier au siège d'Aiguillon Construction